

Comité d'Auvergne de Scrabble - Tarifs Comité Saison 2021-2022

TARIF LICENCES	40€ (30€ Fédé + 10€ Comité); 1ère licence 20€ (14+6); 18-25 ans : 12€ (7+5); moins de 18 ans : 8€ (5+3) LICENCE-JOUEUR en CLASSIQUE : 5€ (5 part fédé - 0 part comité)
-----------------------	---

Droits d'engagement par joueur et par épreuve

réduction obligatoire des droits d'inscription de 50 % minimum pour les – 25ans

	LICENCIES W			A verser à la fédé		
	S+V+D+R	18-25ans	-18 ans**	S+V+D+R	18-25ans	-18 ans**
Championnats départementaux Allier, Cantal, Puy de Dôme	8,00 €	4,00 €	1,00 €	3,00 €	0,00 €	0,00 €
				si joueur hors départ (à partir du 6ème)		
Championnats régionaux Championnat individuel	12,00 €	6,00 €	1,00 €	4,00 €	0,00 €	0,00 €
				si joueur hors Comité (à partir du 6ème)		
Championnat en paires	7,00 €	3,50 €	1,00 €	1,00 €		
*Championnats fédéraux						
Phase 1	10,00 €	5,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Phase 2 sur qualif phase 1 **	2,00 €	1,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Phase 2 entrée directe	12,00 €	6,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Phase 3 sur qualif phase 2 **	4,00 €	2,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Phase 3 entrée directe	12,00 €	6,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
** Le Comité subventionne ses qualifiés W						
Qualification Vermeils	10,00 €	-	-	4,00 €		
*Simultanés						
Blitz (3 parties)	12,00 €	6,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Semi-rapide (3 parties)	12,00 €	6,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Mondial (2 parties)	10,00 €	5,00 €	1,00 €	4,00 €	-	-
Verdiam (2 parties)	10,00 €	-	-	4,00 €		
Scolaire (2 parties)	10,00 €	5,00 €	1,00 €	-	-	-
Qualification interclubs (par équipe)	35,00 €	pour 7		20€ par équipe de 7		
(quel que soit l'âge)	25,00 €	pour 5		15€ par équipe de 5		
TH Classique	5,00 €	3,00 €		1,50 €	7,50 € pour Interclubs par équipe de 3	

le Club organisateur encaisse et reverse la redevance fédérale. Pas d'intervention du comité.

Pour les organisations ci-dessus (sauf classique) : le club organisateur encaisse la totalité des engagements et les reverse au Comité qui assurera ensuite la répartition fédé, club, et défraiement arbitres et ramasseurs en fonction des infos données par l'organisateur sur **la fiche de suivi d'épreuve** à retourner avec les résultats et le montant des engagements.

NB : aucune redevance à la Fédé pour les épreuves en faveur des Jeunes et scolaires.

Redevances par joueur à verser :

	au COMITE	à la FEDERATION
--	-----------	-----------------

Pour les moins de 25 ans, aucune redevance n'est due, tant pour les TH que pour les épreuves par centres.

•Simultanés permanents	0,00 €	0,50 €
-------------------------------	--------	--------

Pour les épreuves suivantes le tarif est fixé par l'organisateur en respect des maxima donnés par la fédération (voir tarifs fédéraux).

•TH en paires	0,00 €	1,00 €
•TH en 2 parties	0,00 €	3,00 €
•TH 2 catégoriels	0,00 €	2,00 €
•TH 3 parties ou plus	0,00 €	4,00 €
•Simultanés en 1 partie (semaines fédérales)	0,00 €	0,75 €

Reversements aux Clubs organisateurs d'épreuves régionales, de qualifications fédérales

Pour toutes ces compétitions le club reçoit 3,5 € par personne présente : joueurs , arbitres, ramasseurs + teneur de tableau

Indemnité ramenée à 1,5 € par personne présente pour le Championnat Régional et les Interclubs (organisation Comité, cf CA du 27/03/2022)

* Mobilisation interne au comité pour limiter les sollicitations externes

* Arbitrage : 15 joueurs mini/arb (sauf blitz et semi-rapide) ramasseur : 20 à 25 bulletins collectés

* Défraiement repas : forfait de 16€ pour épreuve de 3 parties (arbitre, ramasseur et tableau) et pour les départementaux en 2 parties (1 matin et 1 après midi).

* Défraiement kilométrique (0,30€/km) : pour les épreuves régionales ou fédérales déléguées par le comité à des clubs organisateurs.

Pas de défraiement kilométrique par le comité pour :

- les arbitres du club organisateur

- les arbitres qui se déplacent et officient dans le centre où doivent jouer les joueurs de leur club

Dans tous les autres cas (arbitrage du championnat du département autre que celui où il est licencié, déplacement dans un autre centre ou pour une épreuve à la demande du comité, arbitrage du Championnat Régional) : indemnités kilométriques pour la (les) voiture(s) concernée(s). Le covoiturage sera alors privilégié.

* Pour le champ régional par équipe (si distinct des qualifs interclubs) le club encaisse toutes les inscriptions, les garde et achète le trophée (conseillé env 30€)

* Pour les championnats départementaux, si le club organisateur achète le trophée du vainqueur le comité rembourse un montant forfaitaire de 20€